

NOTICE DU PROJET URBAIN, ARCHITECTURAL ET PAYSAGER DE LA COMMUNE D'INZINZAC-LOCHRIST

ATELIER IN SITU
STEPHANE CHEVRIER
NADIA PERROTEAU
NADIA SBITI





REPARTITION DES EQUIPES

HISTOIRE / IDENTITE / GOUVERNANCE CONTEXTE SOCIAL & ECONOMIQUE

ESTELLE BROSSARD
COLINE CAILLAUD
JERISA SINJAKU
JULES MALLET

FORMES URBAINES/ MOBILITE ET FLUX ESPACES BÂTI & ESPACES PUBLICS

MATHILDE TALON
MEGANE KRAJECKI
ALEXANDRA EGRETIER
CEDRIC HENNEQUIN

CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL /PAYSAGE FORMES AGRICOLES & ALIMENTAIRES

CELINE LORENT
CAROLE PILET
NICOLAS BAUDOUIN
ETIENNE OUDAR

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

LOARENNOÛ - MISE EN RESEAU DES SATELLITES

I. INZINZAC-LOCHRIST : DEVELOPPEMENT DES POLARITES

II. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC REALISE EN OCTOBRE

III. ENJEUX IDENTIFIES LORS DU TRAVAIL IN SITU

DEUXIEME PARTIE

SCENARIO - UNE JOURNÉE AU COEUR DE LA VILLE SATELLITE

IV. APPREHENDER LES CHANGEMENTS D'ENVIRONNEMENTS
A TRAVERS LE RECIT D'UNE JOURNEE TYPE

TROISIÈME PARTIE

STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT

V. PRIORITES ET ELEMENTS DECLANCHEURS

VI. PROGRAMMATION POUR LE PROJET URBAIN ET PAYSAGER

MISE EN RESEAU DES SATELLITES
CO PRODUCTION DE L'HABITAT
LIAISON AUX RESEAUX EXISTANTS
EVOLUTION DE LA CAPSULE
HARMONIE PAYSAGERE

VII. PROGRAMMATION POUR LE PROJET ARCHITECTURAL

EVOLUTION DE LA POPULATION DU QUARTIER

PREMIERE PARTIE

LOARENNOÛ - MISE EN RESEAU DES SATELLITES

INTRODUCTION

Dans le cadre de cet atelier de projet urbain, paysager et architectural, l'enjeu est d'envisager le devenir des lotissements pavillonnaires à l'horizon 2080, plus précisément sur la commune d'Inzinzac-Lochrist, localisée dans le Morbihan. Dans un cadre communal où chaque pôle dispose de spécificités liées à certaines caractéristiques comme la dynamique associative, le patrimoine ou le développement économique, l'enjeu de cette présente notice est de penser le devenir du lotissement Kerglaw, situé au sud-ouest de la commune.

I. INZINZAC-LOCHRIST : DEVELOPPEMENT DES POLARITES

Inzinzac-Lochrist : un développement de polarités Inzinzac-Lochrist est une commune périurbaine de 6 435 habitants. Inzinzac est le nom d'origine, elle a été érigée en commune en 1790 et elle a pris le nom d'Inzinzac-Lochrist en 1969 après la fermeture des Forges. La commune intégrée au canton d'Hennebont est située au cœur de la vallée du Blavet. Elle est membre de la communauté d'agglomération de Lorient qui compte 25 communes et se situe à une vingtaine de kilomètres de la commune.

Le territoire comprend quatre pôles de développement dont :

- Penquesten situé au nord-est de la commune qui a une spécificité de centre rural;
- Inzinzac situé au nord de la commune qui par la présence de la mairie est doté de services administratifs et politiques;
- Lochrist, localisé aux bords du Blavet où se concentre l'activité économique et associative;
- Le quartier de la Montagne et de Kerglaw qui sont situés au sud-ouest de la commune et à vocation essentiellement résidentielle.

La commune d'Inzinzac-Lochrist est considérée comme étant une terre de gauche, fief du parti socialiste depuis 1947. La commune est devenue depuis 2014 une commune dite «sans étiquette» avec l'élection de Madame Armelle NICOLAS.

II. SYNTHESE DU DIAGNOSTIC REALISE EN OCTOBRE

La population d'Inzinzac-Lochrist est en constante augmentation. La population est attirée par les services et la qualité de vie dans cette ville de la deuxième couronne lorientaise. Cependant, précisons que la population est vieillissante; en effet plus de 30% de la population a plus de 55 ans.

Pour l'année 2014, les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les retraités (28,8%), suivis par les ouvriers (16,70%), puis les employés (14%). Parmi les 3 012 logements présents sur la commune, 375 sont des logements sociaux. Concernant la production de logements sociaux, la commune se situe au-dessus de la moyenne de son secteur. En effet, elle compte 8% de logements HLM, contre 5% au sein de la totalité du secteur qui comprend : Cleguer, Inzinzac-Lochrist, Languidic et Plouay.

Le territoire communal est ponctué par de nombreux hameaux et villages, datés pour la plupart de la seconde moitié du XVIIIème siècle et début XIXème siècle, ainsi que d'éléments de constructions plus récents. L'habitat rural de type traditionnel était construit avec les matériaux locaux, les toits étaient souvent en chaume et à double pente.

L'implantation des Forges d'Hennebont dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle a donné naissance à la ville de Lochrist, qui a connu un étalement urbain plus important que les autres pôles de la commune. Les installations techniques des Forges ont complètement transformé les bords du Blavet. Cependant, des constructions à caractère résidentiel et social s'y sont implantées. En effet, de nombreuses cités telles que la Montagne visaient à loger le personnel à proximité du lieu de travail.

Les activités économiques de la commune d'Inzinzac-Lochrist se développent sur différentes centralités, en particulier sur le pôle de Lochrist, rue Emile Zola et quartier Julien Legrand. Bénéficiant d'une position privilégiée centrale, les commerces de première nécessité s'y sont développés, notamment la Poste, le bar-tabac PMU, la boulangerie, la charcuterie et la pharmacie etc. La dynamique de ces commerces centraux a été impulsée notamment par une politique d'urbanisme qui visait à colorer les façades de façon vive : symbole de vitalité et de gaieté. Le second pôle d'activités industrielles s'implante quant à lui dans la zone des Forges.

Inzinzac-Lochrist est une commune dotée d'un tissu associatif dense. En effet, elle regroupe 68 associations. Concernant les associations sportives: le premier pôle sportif se trouve à la Halle de Locastel, où s'est développé le pôle nautique avec la présence du parc d'Eau-Vive dédié au kayak sur le Blavet, mais également avec les rassemblements de pétanque ou encore les différentes kermesses de club. Le second pôle sportif est de plein air. Notons qu'il utilise les infrastructures ouvrières, notamment le stade de l'Union Sportive Montagnarde qui est le stade historique des Forges ayant fait connaître la commune à un niveau national. Le dernier pôle sportif est quant à lui constitué des sports dits de salles, concentrés autour des salles communales et du gymnase de Lochrist.

Concernant les associations culturelles, les lieux culturels sont hérités du patrimoine industriel de la commune, notamment le Théâtre du Trio qui a pris place dans les murs de l'ancien cinéma. Aujourd'hui, se développe un cinéma associatif « Le Vulcain » à quelques mètres de ce théâtre. Au cours de nos différents échanges avec les habitants de la commune, il s'est avéré évident que le tissu associatif était pour Inzinzac-Lochrist à la fois une source d'attrait, mais surtout un vecteur d'intégration pour les nouveaux habitants.

III. ENJEUX IDENTIFIES LORS DU TRAVAIL IN SITU

A l'échelle du lotissement étudié comme à l'échelle de la commune, le diagnostic in situ a révélé la nécessité de combiner la conservation du patrimoine avec le développement économique et démographique communal.

L'enjeu est donc de faire perdurer l'histoire des Forges en combinant l'attractivité économique et sociale du site. A une échelle plus large, outre cette nécessité de conserver le patrimoine, il faut intégrer une impulsion du renouvellement urbain, à l'échelle du lotissement pavillonnaire par exemple, considérant la superficie des parcelles et la surconsommation d'espace par la voirie.

De cette nécessité de développer la commune sur elle-même apparaît l'enjeu de dynamiser le territoire, en valorisant les structures associatives et culturelles existantes, tout en développant une offre résidentielle et touristique permettant de faire un écho à l'offre balnéaire à l'échelle régionale.

Cet équilibre, autant territorial que démographique permettra donc de favoriser un échange intergénérationnel, tout en développant une offre propre à la commune.



DEUXIEME PARTIE

SCENARIO - UNE JOURNÉE AU COEUR DE LA VILLE SATELLITE

VI. SITUATION ET CONTEXTE : INZINZAC-LOCHRIST

APPREHENDER LES CHANGEMENTS D'ENVIRONNEMENTS A TRAVERS LE RECIT D'UNE JOURNEE TYPE

En ce lundi 30 janvier 2072, le soleil se lève sur le satellite de Lochrist. Pierre, résident depuis peu au sein du quartier Kerglaw, a une journée bien occupée. Jeune papa s'occupant seul de ses deux fillettes, Juliette et Maude, il est actuellement en reconversion professionnelle. Il doit donc jongler entre l'éducation de ses filles et l'aboutissement de son projet professionnel. Le quartier satellite dans lequel il réside bénéficie d'une attractivité relative à la possibilité de jouir de plusieurs pôles, interagissant les uns avec les autres et se reliant tous au pôle central, le forum dit Forg'Lab qui prend place dans la zone d'intérêts des Forges.

L'école de ses filles se trouve tout proche de leur lieu de vie, au sein du pôle satellite voisin d'Inzinzac. Ce matin, ils s'y rendent tous ensemble en arcaboard, une plateforme s'apparentant à un skateboard utilisant l'air pour se propulser. Le trajet de quelques minutes leur laisse le temps de prendre un bon bol d'air frais et de profiter de la verdure qui les entoure, avant d'attaquer cette journée chargée. Une fois ses filles déposées, il profite d'être à Inzinzac, le pôle politique, pour passer à la maison administrative commune afin de régler la contribution due au déménagement de sa capsule.

En effet, le paysage du quartier de Kerglaw a bien évolué depuis l'époque de la maison traditionnelle bretonne de ses grands-parents. D'ailleurs, ce sont les premiers à avoir vu se construire à l'époque sur leur terrain, la capsule itinérante témoin afin d'y loger leur fille. Ce mode d'habitat modulable et itinérant s'est généralisé au fil du temps, permettant des possibilités d'évolution personnelle et des extensions spatiales multiples. Lorsque Pierre a appris le déménagement de la capsule d'anciens résidents dans le quartier, il a décidé de revenir sur les terres de son enfance pour s'y installer et y développer son activité. Ce système n'est pas le seul à avoir amélioré le quotidien des habitants : cette nouvelle typologie d'habitat peut également se greffer aux constructions existantes et permet ainsi d'améliorer ses performances énergétiques, tout en conservant le bâti historique. Ce système couplé au fonctionnement communautaire de chaque satellite permet à chacun de ses habitants de créer un tissu de relations et de connexions favorables au développement de chacun.

Après ses démarches effectuées, il décide de se rendre directement au forum, où il suit une formation de menuisier-charpentier. Lui et son frère Mathieu ont décidé de combiner le savoir-faire d'aujourd'hui et celui hérité du temps des Forges, afin d'innover la structure des capsules actuelles. En effet, ces deux frères prônent l'imbrication de la tradition et de l'évolution perpétuelle des modes d'habiter.

Après une matinée de travail, ils décident d'utiliser les transports personnels mutualisés drone en libre-service - mis à disposition sur leur lieu de formation, pour se rendre au satellite de Locastel, afin de s'y restaurer. Le paysage reposant et serein se situe sur les bords du Blavet. Ce pôle offre une vie associative dynamique, où les échanges sociaux et les rencontres se font principalement sur l'eau, puisque les associations de l'Île de Locastel ont développé leur activité nautique le long de l'ancien bourg de Lochrist, mais également dans les anciennes halles des Forges.

Pendant ce temps, Juliette l'aînée de Pierre a terminé les cours, elle récupère sa petite sœur Maude au centre d'activité intergénérationnelle d'Inzinzac où elle suivait son cours de poterie hebdomadaire. Avant de profiter de leur après-midi au satellite de Lochrist pour y faire des emplettes, l'aînée Juliette, n'ayant pas eu le temps de faire la cueillette habituelle au jardin partagé du forum, se décide à faire une commande à un des producteurs de légumes du satellite de Penquesten. Son père, Pierre, ira chercher leur panier de légumes demain soir. Ce réseau de communauté d'achats directs est un support fondamental de l'interaction sociale entre les habitants et les exploitants locaux.

En fin de journée, Pierre et ses filles admirent le coucher de soleil sur la terrasse de leur capsule. Ce soir, ils partageront un repas communautaire au forum et discuteront de l'avenir du quartier satellite avec les habitants présents, pour vivre dans un pôle en mouvement et en adaptation perpétuelle au rythme de vie des acteurs.



TROISIEME PARTIE
STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT

V. PRIORITES ET ELEMENTS DECLANCHEURS

La priorité d'intervention est localisée sur la ferme, véritable ancrage territorial au lotissement. On nomme cette polarité patrimoniale le forum, étant un véritable lieu d'interactions et de diffusion d'activités variées.

Ce forum se situe au croisement de deux axes : le premier, d'orientation est-ouest, localisé sur l'actuelle rue des Primevères est l'axe terrestre. Celui-ci permet la desserte du lotissement et la liaison entre les différents satellites à travers différents moyens de transports. Le second, d'orientation nord-sud, localisé sur l'actuelle rue des Bruyères est l'axe aérien. Permettant d'assurer une desserte rapide entre les satellites plus éloignés dont Inzinzac, l'axe est doté d'un double usage: sur tout le parcours, il propose une circulation aérienne et par certaines portions délimitées, il est également terrestre, sous forme d'un espace partagé actif, véritable promenade publique nommée le mail, accueillant notamment des capsules d'équipements comme de co-working.

Le forum, ayant pour vocation de diffuser et d'impulser des activités à travers le lotissement localise ces moments de partage et de solidarité via la reconquête des espaces publics existants. C'est donc à travers la reconquête de ces espaces verts négligés, des espaces de stationnement et également suite au constat d'une surconsommation de l'espace par la voirie que prennent place les intentions spatiales énoncées dans cette présente stratégie d'aménagement

VI. PROGRAMMATION POUR LE PROJET URBAIN ET PAYSAGER

Abordons plus précisément comment cette stratégie peut voir le jour à travers différentes interventions spatiales identifiées. La priorité demeure dans l'instauration d'une véritable vie de quartier. Pour cela, l'acquisition du foncier de la ferme identifiée, présente avant même la création du lotissement, est requise. Considérant que cette habitation est aujourd'hui habitée, un délai d'une dizaine d'années est instauré afin d'acquérir le foncier par voie amiable ou par préemption. Ce délai est instauré suite à des échanges avec les propriétaires pour les informer du projet en devenir. Si l'on venait à dépasser le délai instauré, l'acquisition par le biais de l'expropriation serait envisagée au titre de l'utilité publique et de la création d'un espace public créatif et constructif.

Par ailleurs, l'utilisation de l'outil d'OAP Orientation d'Aménagement et de Programmation semble être adéquate au projet envisagé. Cet outil règlementaire, diffusé à l'ensemble de la population avant sa mise en place reflète une volonté de transparence et de co-production avec les populations habitantes. Cette même OAP permet ainsi d'identifier clairement les intentions de la collectivité, dont l'acquisition à terme du foncier environnant la polarité patrimoniale afin d'étendre, d'assurer et d'adapter au mieux la fonction qui lui est attribuée. Cette extension, qui verra le jour s'il y a une réelle demande et un réel intérêt de la population justifiera l'agrandissement du bâtiment. L'acquisition - à l'amiable ou via l'expropriation, des habitations présentes autour de ce forum est donc nécessaire pour l'agrandir et est justifiée par un intérêt général.

A plus long terme, la dynamique diffusée par des activités et des équipements sera instaurée dans le lotissement à travers différentes entités, localisées notamment dans les espaces aujourd'hui négligés, à proximité des deux axes identifiés. Ces structures assurant une transparence quant à l'évolution du quartier et assurant également une vie dynamique seront des espaces destinés, d'une part au coworking, notamment sur le devenir du mode d'habitat, mais également sur toute autre thématique, et d'autre part des espaces voués à des lieux de solidarité intergénérationnelle et d'échanges.

MISE EN RESEAU DES SATELLITES

Les activités proposées ne sont en aucun cas réservées aux résidents du lotissement. Elles sont bien évidemment accessibles à la population installée dans les satellites voisins. L'intérêt de cette programmation urbaine réside dans sa capacité de considérer une multitude d'activités et de lieux potentiels de résidence à diverses échelles. C'est donc une mise en réseau des activités qui est proposée à travers cette présente stratégie d'aménagement.

Pour cela, abordons comment un habitant pourra être en capacité de rejoindre les différentes polarités patrimoniales. Considérant qu'actuellement, la voiture est le moyen de transport le plus utilisé au cœur du quartier et au cœur de la commune à une échelle plus large, il nous faut questionner les dessertes et les moyens de transports. Comme inscrit précédemment, ce sont les deux axes identifiés qui seront le support de développement du quartier, support de diffusion et d'impulsion des activités au cœur du lotissement même. Concernant l'axe nord-sud doté d'un double usage, la création du mail nécessitant une intervention majeure et sur le long terme, précisons certains éléments. Dans le cadre de cette stratégie, le mail sera bien évidemment inscrit dans l'OAP énoncée précédemment. La largeur du mail est héritée de la largeur des voiries actuelles. Deux habitations identifiées étant implantées au centre du mail et de ce fait, bloquant la vue à préserver vers le Blavet devront devenir propriété du pouvoir public. Pour cela, les ménages déménagés bénéficieront du droit à un relogement dans une capsule, pour à terme déconstruire les constructions bloquant la continuité du mail.

Cette stratégie vise donc à envisager un travail conjoint sur la voirie et sur l'habitat. Considérant la surconsommation d'espaces de la voirie, c'est en la questionnant et donc en déstabilisant l'automobile que la voirie s'instaurera comme le lieu d'implantation le plus approprié pour notre habitat, la capsule. Cette stratégie repose donc sur un double enjeu : reconsidérer la voirie et penser l'évolution du lotissement Kerglaw.

CO PRODUCTION DE L'HABITAT

Le constat actuel est que de nombreuses annexes, destinées à différents usages sont installées en fond de parcelles. C'est notamment en constatant une hausse d'autorisations de construire des annexes qu'une réflexion globale a été menée par l'autorité publique. En effet, faisons référence aux cabanes de jardins pour stocker du matériel, les cabanes pour enfants, ou bien encore les chalets visant à loger des amis de manière temporaire. Ce sont ces annexes qui ont permis de générer cette réflexion relative à la superficie des parcelles. L'idée a donc été d'explorer un nouveau système d'habitat, proche du nomadisme, en proposant une capsule modulable et itinérante suivant le parcours de vie des habitants.

C'est grâce à la co-réflexion menée dans les forums que deux typologies de capsules peuvent se distinguer :

- la possibilité de greffer des capsules aux constructions existantes;
- les capsules ex-nihilo.

Dans cet enjeu de dynamiser le territoire et le lotissement plus particulièrement, la capsule présente donc une possibilité de répondre à différentes fonctions:

- les capsules destinées seulement à la résidence;
- les capsules destinées à un double usage : résidence et travail;
- les capsules destinées à recevoir des équipements: espaces de co-working, hébergements, évènements, foodcourt.

Cette programmation présente la collectivité comme étant l'acteur à l'initiative de la promotion du nouveau concept d'habitat dans le Forg'lab, dans le satellite voisin, le lieu où se co-conçoit la capsule. La réflexion sur le concept d'habitat prend également place dans les polarités patrimoniales de chaque satellite, où la capsule est promue à travers des informations, des expositions permanentes etc. Les citoyens sont accompagnés et incités à intervenir dans le cadre de cette réflexion et les habitants ou futurs habitants peuvent venir se renseigner, ainsi que commander et/ou concevoir leur futur capsule. De plus, l'idée est que l'extension du forum soit réalisée par le biais de capsules afin de fournir des informations/questions de transparence permettant aux habitants de s'intéresser s'ils le souhaitent à ce nouveau mode d'habitat.

LIAISON DE LA CAPSULE AUX RESEAUX EXISTANTS, UN ANCRAGE TERRITORIAL

L'enjeu étant de préserver l'ensemble des habitations existantes, les capsules sont installées de manière prioritaire sur les voiries existantes afin de combler les espaces sous-utilisés et réellement consommateurs en espace. L'implantation des capsules suivrait donc les réseaux qui sont tous reliés au mail. Pour animer ce propos, nous pouvons faire référence à l'image utilisée pour une annexe maritime qui vient s'amarrer sur un ponton, qui sont ici les réseaux. Le port est représenté par le mail, c'est une promenade publique où s'y trouvent les cellules d'équipements.

Une fois les capsules généralisées et installées dans les espaces sous-utilisés, ces dernières pourront se greffer aux maisons traditionnelles, à l'initiative et à la demande des propriétaires. Pour cette phase où les capsules se greffent à des constructions existantes, l'intérêt est de combler le manque de performances énergétiques de certaines propriétés et de répondre à l'inventaire qui a été réalisé au préalable. Cette opération consistant donc à "mettre sous cloche" le patrimoine architectural local permet également d'étendre le bâti existant en considérant la capsule comme une véritable extension, pouvant accueillir un plus grand nombre de ménages.

Enfin, les capsules d'équipements peuvent s'implanter dans les espaces sous-utilisés, dans les parcelles vides d'usages et à proximité de l'axe aérien nommé le mail. Ces dernières reflètent la possibilité d'accueillir un ensemble d'activités regroupées dans un modèle de capsule unique. Accueillant une gastronomie variée, le foodcourt assure un roulement d'offres de bouche, assurant des lieux de rencontres et d'échanges. Concernant les capsules de co-working, elles permettent d'impulser une véritable dynamique sur ce mail situé au cœur du quartier. Lieu convivial et propice à l'échange, ces capsules permettent à chaque travailleur indépendant de propulser son activité, son réseau et ainsi contribuer à sa réussite professionnelle, mais aussi de faire évoluer un projet collectif. Ces capsules d'équipements se distingueront aisément: localisées sur le mail, elles bénéficieront également d'une distinction visuelle. Nous reviendrons sur cette distinction dans la programmation architecturale.

EVOLUTION DE LA CAPSULE A TRAVERS L'ECONOMIE CONTRIBUTIVE

Les capsules d'équipements définies précédemment s'inscrivent et participent au système de l'économie contributive théorisée par le philosophe Bernard Stiegler.

Illustrons cette théorie appliquée à ces intentions de programmation urbaine et paysagère. L'acquisition de la capsule est financée par leur propriétaire, ainsi que l'utilisation des réseaux, qui a pour effet le versement d'une contribution à la municipalité. Cependant, le processus de la réalisation de la capsule se finance sur le système de l'économie contributive promue par B.Stiegler. Cela consiste en un revenu minimum contributif distribué par l'autorité publique, à l'ensemble des agents économiques qui portent un intérêt à s'investir dans un domaine comme l'évolution et la production

des capsules au sein des espaces de co-working - pour ce qui est de la réflexion et du Forg'lab - pour ce qui est de la conception. N'importe quel intérêt porté sur n'importe quelle thématique rentre dans ce système qui permet de porter un projet collectif.

Ce revenu contributif leur permet de vivre correctement tout en ayant le temps de s'enrichir intellectuellement et socialement, en participant pour exemple à des séminaires, réunions, formations afin d'échanger avec divers acteurs - amateurs comme professionnels. Parallèlement, l'agent économique ou l'habitant s'investit dans le forum en mettant en place les différentes innovations qu'il peut apporter grâce aux réflexions qu'il a pu avoir dans sa phase «de production d'intelligence». Un projet, une idée, un modèle, un processus innovateur pourra lui permettre de recevoir un revenu supplémentaire et de créer une entreprise, association ou service public sur une thématique sur lequel il porte un intérêt.

HARMONIE PAYSAGERE

En intervenant dans un premier temps sur la voirie existante et sur les espaces de stationnement sous-utilisés, il est évident que nous agissons sur des espaces de passages, qu'ils soient piétons, cyclistes, ou automobiles. Cette stratégie vise donc à conserver cette nécessité de se déplacer librement à travers le lotissement en dégagant des venelles de part et d'autres du quartier. Ces dernières se localiseront dans un premier temps sur les anciennes voies intérieures au lotissement. Elles permettront de relier les axes secondaires aux axes primaires, c'est-à-dire l'axe aérien et terrestre.

Dans un horizon plus lointain, de nouvelles venelles verront le jour grâce à un paysage ouvert en abolissant les haies et clôtures privées. La stratégie d'aménagement présentée porte une attention particulière à l'harmonie et la mise en valeur du paysage en instaurant des vues bien définies vers les bords du Blavet, mais également en offrant la possibilité de se rendre sur l'ensemble des espaces attractifs proposés. Les venelles illustrent donc la volonté d'assurer des liaisons douces entre les habitations et les équipements, mais aussi d'assurer des espaces de respiration et donc de ne pas remplir tous les espaces sous-utilisés par des capsules. D'un point de vue d'harmonie paysagère, il s'avère néanmoins nécessaire d'imposer aux propriétaires des maisons traditionnelles de supprimer leurs haies et/ou clôtures afin d'effacer, non pas le parcellaire existant, mais la limitation visuelle et donc d'assurer ces passages. Ils pourront ainsi continuer de jouir de leur terrain de manière privative, mais ne seront plus cloisonnés afin de donner un aspect visuel poreux.

VII. PROGRAMMATION POUR LE PROJET ARCHITECTURAL

Le projet vise à associer les intentions d'aménagement à un modèle architectural. Une première réflexion est donc menée sur la forme et la disposition des pièces de la capsule d'habitation. Une deuxième démarche se porte sur la mise aux normes énergétiques de l'existant, ainsi que de nouvelles possibilités d'évolutions de vie. Le concept de capsule dans le sens de l'enveloppe et de compacité se présente donc comme étant à la base des deux interventions présentées dans le développement qui suit.

Concernant la capsule créée ex-nihilo, l'enjeu est de trouver une forme et des dimensions similaires au concept de nomadisme, d'un habitat itinérant et transportable par voie aérienne. À partir de ce concept et des profils sociologiques présentés de manière exhaustive dans notre scénario de prospective, nous avons choisi un module de base compacte pour la capsule de 4m x 4m x 10m, pour une surface habitable de 35 m², optimisée au maximum, mais qui permet aussi une

organisation flexible selon les besoins de ses occupants. Plus concrètement, le module choisi correspond à la fois à un jeune couple, ou un couple de personnes âgées, ou tout simplement à une personne travaillant chez lui, seul ou en groupe.

Afin de contextualiser la capsule, nous avons opté pour un volume en monopente. L'avantage de ce volume demeure dans le fait qu'il est possible de combiner deux modules pour en faire un habitat plus grand en double pente afin d'accueillir toutes les typologies de ménages, pour une surface habitable de 70 m². De plus, comme cité dans la programmation urbaine, la capsule peut être destinée à une activité localisée dans les capsules d'équipement, notamment pour les espaces de co-working ou food-court. Afin de distinguer les différentes capsules, un code couleur est défini auparavant : l'habitat, en couleur de bois naturel et les équipements, en bois coloré, en choisissant une palette de couleurs, comme c'est aujourd'hui le cas dans le centre de Lochrist.

Abordons à présent la mise en place de la capsule. Comme évoqué auparavant, les capsules sont préfabriquées dans le Forg'Lab et le principe de construction est simple et permet d'avoir une structure légère, facilement transportable. La capsule est construite en ossature bois sur une plateforme fixée au sol par des fondations à vis, afin d'impacter à minima le sol, une fois qu'elle est démenagée. Les matériaux utilisés ont été choisis localement en respect avec l'environnement : du bois local pour la structure, le bardage extérieur et les revêtements intérieurs, ainsi que le celoz pour la toiture. Cematériau obtenu par la transformation des fibres des papiers recyclés dispose de propriétés de durabilité, de résistance au feu et à l'eau tout en conservant la souplesse naturelle de la fibre. En outre, grâce à des systèmes de production énergétique comme les panneaux photovoltaïques sur la toiture, la capsule est dotée d'une autonomie énergétique. Enfin, la capsule étant implantée sur les réseaux existants, cela permet un minimum de travaux d'implantation.

Dans un enjeu de conserver et d'améliorer les performances énergétiques des constructions existantes, abordons à présent le modèle architectural des capsules pouvant se greffer à l'existant.

Présentons dans un premier temps les intérêts à intervenir sur les constructions existantes. Outre l'enjeu de conserver ce patrimoine hérité de l'époque des Forges, cette intervention sous forme d'extension permet de densifier le lotissement Kerglaw et lui permet donc d'accueillir davantage de ménages. Par ailleurs, cette alternative à la capsule créée ex-nihilo présente un réel intérêt pour les propriétaires dans la possibilité de subdiviser leur logement, si ce dernier est jugé trop grand à une période de leur vie. Ce double intérêt donc, financier puisque les propriétaires peuvent mettre en location cette extension et énergétique, via le renouvellement de la performance du bâti ne questionne pas la relation à la parcelle et donc à la propriété privée. En effet, cette alternative ne s'implante sur les parcelles privées que s'il s'agit d'une initiative du propriétaire.

Cette typologie de capsule, greffée aux constructions existantes est semblable au modèle architectural présenté précédemment. Construit en ossature bois dans le Forg'lab et livrable par voie aérienne, cette programmation architecturale propose de venir appliquer un système structurel simple constitué d'une suite de portiques en bois avec une ossature intermédiaire (composée par un plaque de plâtre, un isolant à base de résidu de fibre de bois, et le revêtement en bois extérieur) faisant office de contreventement pour l'intégrité structurelle de l'extension. Pour venir en appui et en complément de la structure déjà existante, la capsule repose également sur un système de fondations à vis.

De plus, cette capsule présente une double différenciation. A l'intérieur, la vie quotidienne est rythmée par des murs existants depuis l'époque des Forges et une extension plus récente, permettant à ce patrimoine d'être conservé et révélé. La seconde différenciation repose dans le fonctionnement intérieur du logement: l'extension vient s'organiser autour de l'espace de vie, localisé à

l'étage pour ne pas déranger le bon fonctionnement des espaces de vie existant au rez de chaussée, et des espaces de couchage localisés au rez de chaussée ou en mezzanine selon les typologies développées.

Cette programmation, pertinente dans sa possibilité de densifier tout en conservant le bâti déjà existant a donc un impact sur la morphologie du quartier. Précisons cependant que cette réponse est non-exhaustive, puisque uniquement concentrée sur les maisons mitoyennes du lotissement. Elle se révèle être cependant envisageable et peut faire l'objet de nouvelles propositions pour les autres typologies de logements.

EVOLUTION DE LA POPULATION DU QUARTIER

A travers les intentions présentées dans le cadre de cette stratégie à l'horizon 2080, le quartier de Kerglaw sera en capacité d'accueillir au maximum cent capsules itinérantes et environ cinquante capsules dédiées à l'extension du bâtiment, soit quelques 400 habitants supplémentaires au sein du quartier.

A ce même horizon temporel, le satellite Kerglaw accueillera différents profils présentés ci-dessous. Précisons que cette énumération n'est pas exhaustive car ce quartier sera composé de capsules itinérantes adaptées à tous les profils.

Le père célibataire qui élève ses deux filles adolescentes : il s'installe sur le quartier de Kerglaw car il a été attiré par le concept du laboratoire de fabrication Forg'lab pour sa propre capsule, dans le pôle satellite voisin au forum. En effet, en ayant conçu sa propre capsule adaptable à son profil familial, il a été pris d'intérêt pour suivre une formation en parallèle de son investissement au Forg'lab, afin de réfléchir et de concevoir différents modèles de capsules qui répondent aux exigences de chaque type de ménages. Personnellement, il recherche une capsule à la fois d'une surface suffisante pour que ses filles adolescentes aient une intimité, mais également une capsule où il dispose d'une pièce de vie agréable et lumineuse pour favoriser des moments conviviaux.

Le jeune couple accédant pour la première fois à la propriété : ce couple s'installe sur le quartier, car il est attiré par la richesse du territoire, autant patrimoniale et associative qu'en réseaux de transports. En effet, l'accès rapide à tous les services grâce à la mise en place d'un système de réseau de transport très développé et rapide est une composante non-négligeable. Le couple recherche dans un premier temps une capsule d'une taille modérée, pour des raisons économiques. Ils envisagent tout de même dans un second temps une annexe supplémentaire, lorsque leur famille s'agrandira.

La famille accueillant un parent âgé : situation d'une famille qui est déjà installée sur le quartier dans une maison dite traditionnelle bretonne et qui souhaite accueillir un parent âgé. La famille souhaite garder une intimité tout en répondant aux besoins d'un parent vieillissant afin que ce dernier conserve son autonomie. Il semble ainsi que l'option de la capsule pouvant se greffer au bâti existant convienne à la famille.

Le jeune couple de retraités : ce couple s'installe sur le quartier car il souhaite prendre son destin en main, notamment concernant les problèmes générés par l'avancée en âge. Pour cela, ils souhaitent définir eux-mêmes un mode d'habiter qui leur convienne et dispose d'éléments facilitant leur quotidien. Ils veulent s'installer sur le quartier car ils sont conquis par la diversité et l'accessibilité d'offres proposées dans les pôles de proximité.

De plus, Monsieur souhaite s'investir au forum et utiliser une cellule de co-working pour partager et s'interroger sur la thématique de la pêche, passion qu'il a découverte l'année passée lors d'une visite à un ami habitant sur la commune, avec lequel il a été à une sortie pêche sur le Blavet.

Cette programmation urbaine, architecturale et paysagère, ici concentrée sur le lotissement sur lequel repose cet atelier se révèle être reproductible, sous réserve bien évidemment de spécificités territoriales sur les autres satellites. En effet, par la mise en réseau des activités et la possibilité d'habiter dans une capsule itinérante reflète la possibilité de jouir, dans n'importe quel pôle des animations à l'échelle de la commune. Chaque satellite permet d'assurer une liaison avec l'ensemble des pôles et s'intègre donc dans une stratégie à échelle globale. Ajoutons par ailleurs que ces mêmes satellites sont liés par le système Hyperloop, où différentes stations se trouvent sur les pôles afin d'assurer une desserte et une mise en réseau des satellites.

VIII.SOURCES

Sources GIOVANNELLI Jean (2006). «Micellanées ... ou Parcelles d'identité et Mémoires d'Inzinzac-Lochrist» - Editions Dimension Communication

JANNIERE, H. (2017). Histoire de l'architecture. Théorie des Smithson's: éléments fixes et transitoires.

Cours dans le cadre du master deuxième année MOUI

L'Architecture d'Aujourd'hui. "Concours bas-carbone: Le Trait, l'horizon dans la ville du studio Akkerhuis".

Consulté sur : <http://www.larchitectureaujourd'hui.fr/concours-bas-carbone-le-trait-lhorizon-dans-la-ville-du-studio-akkerhuis/>

Lorient Agglomération. Programme Local de l'Habitat (PLH) de 2017-2022.

https://www.lorient-agglo.bzh/fileadmin/user_upload/Projets/Programme_local_habitat/PLH_BAT_BD.pdf

Ouest-France. "Fusion avec Hennebont: la maire d'Inzinzac dit "non"".

Article publié le 13 Janvier 2016

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/lorient-56100/fusion-avec-hennebont-la-maire-dinzinzac-dit-non-3967416>

Ouest-France. "Inzinzac-Lochrist. Les Forges préparent leur avenir".

Article publié le 27 Mars 2017

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/inzinzac-lochrist-56650/inzinzac-lochrist-les-forges-preparent-leur-avenir-4885562>

Site officiel de la commune d'Inzinzac-Lochrist. Onglet "revues municipales". Pages dédiées à la partie "Tribune" dédiées aux élus de l'opposition.

<http://www.inzinzac-lochrist.fr/Revue-municipales.7534.0.html>

Site officiel de la commune d'Inzinzac-Lochrist. Onglet "urbanisme".

Consultation de l'orientation d'aménagement pour le secteur des Forges sur : www.inzinzac-lochrist.fr/fileadmin/user_upload/Inzinzac-Lochrist/PLU_General_01/OAP/560_90_OAP_SECTEUR_DES_FORGES_20130704_RS1.pdf

Time out market - Lisbonne.

Concept du "food court" consulté sur : <https://www.timeout.com/market/>